



Mairie
32 allée de la Béjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 août 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 33/2022	Modifications du règlement intérieur de la garderie, suite à la modification de la grille tarifaire de la Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire	Approuvée à l'unanimité
Délibération 34/2022	EGLISE / Validation de la phase APD et lancement de la phase PRO	Approuvée à l'unanimité
Délibération 35/2022	EGLISE / Validation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre	Approuvée à l'unanimité
Délibération 36/2022	CHEZ BOUCHUT / Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre	Approuvée à l'unanimité
Délibération 37/2022	BOULANGERIE / Exonération des loyers	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 30 août 2022.

Karine JONCOUX, Maire

